



Fiche technique N° GO2000
04-02-2022

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Toiles de verre - Plaques de plâtre
- Anciennes peintures :
Hydrodiluables - Glycérophthaliques - Acryliques
- Anciennes maçonneries après impression
Béton - Enduit de ciment - Briques
- Bois et dérivés après impression
- Plâtre et dérivés après impression

ALGO VELOURS

Peinture décorative veloutée

INTÉRIEUR
10 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Peinture murale de finition velours formulée à base de résine alkyde végétale en émulsion dans l'eau à 98% biosourcée et en majeure partie de composants naturels et d'algues.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales (toiles de verre – anciennes peintures), plaques de plâtres et bois après impression.

Qualités dominantes :

- Formulée pour un meilleur respect de l'environnement et moins d'impact sur la santé (COV < 1 g/L).
- Lessivable (Classe 1 selon la norme ISO 11998 et NF EN 13300 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements) propriété obtenue après 28 jours de séchage).

Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m²/L



= 2 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN
- **Aspect en finition :** Velours
- **Matériel :** Brosse, Rouleau (Microliss HD 12mm pour murs et plafonds - 6mm pour les boiserie) ou Pistolet
- **Dilution :** Eau
- **Nettoyage du matériel :** Eau tiède savonneuse, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX®
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 10 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,34 à 1,44 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (pondéral) :** 51 à 55 %
- **Taux de brillance à 60° :** 4 % et à 85° : 8 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 1 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds déjà peints** : Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les couches.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés, boiseries, anciennes maçonneries)** : imprimer avec le **ALGO PRIMAIRE** suivi de 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12h entre les couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015